

Commission : Commission parlementaire pour la coopération et la paix au Moyen-Orient

Problématique : Comment les États membres de l'Union européenne peuvent-ils peser dans la sortie des conflits au Moyen-Orient et être les initiateurs d'un agenda pour une paix durable et une coopération régionale pérenne ?

Auteur : Italie

L'Italie est membre des Nations Unies et membre fondateur de l'Union Européenne : elle a participé à toutes les grandes étapes de la construction européenne et aujourd'hui elle bénéficie d'un des niveaux d'intégration les plus élevés dans l'UE.

Le gouvernement de la République italienne est composé du président du Conseil des ministres et des ministres, qui forment le Conseil des ministres, constituant le sommet du pouvoir exécutif. Le gouvernement actuel est dirigé par Giuseppe Conte, en fonction depuis le 1^{er} juin 2018 et qui a démissionné il y a quelques jours, le 26 janvier 2021.

Notre pays a été membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies de 2017 à 2018, et dans cette capacité elle a été impliquée dans la tentative de solution du conflit syrien. En 2017 le Ministre italien des Affaires Etrangères a parlé expressément de réactiver la pleine fonctionnalité du Conseil de sécurité de l'ONU afin de parvenir à l'adoption d'une résolution consensuelle afin d'identifier les responsabilités et d'éviter de nouvelles atrocités.

L'Italie n'a pas pris une position nette sur le conflit syrien, mais en 2017 a soutenu les Etats-Unis dans la décision de frapper les forces d'Assad avec le lancement de missiles, soutenant que le gouvernement de Damas était responsable. Le Premier ministre italien a également évoqué – toujours en 2017 - une action "opportune et limitée" en réponse à un crime de guerre, ajoutant cependant que la volonté de notre pays est de faciliter "la voie des négociations". À la suite des bombardements du 6 au 7 avril 2017, la direction du gouvernement italien est donc celle du soutien au choix du Président Trump, jugée "proportionnée" et dans l'ensemble utile dans les projections futures.

La position de l'Italie est cependant conforme à celles exprimées aussi par la France et l'Allemagne, ainsi que par l'OTAN, qui parlait de "pleine responsabilité de Damas", mais elle apparaît particulièrement délicate pour plusieurs raisons.

Considérant les facteurs « géopolitiques » et la position stratégique de bases aériennes de l'OTAN sur notre territoire, en effet, l'Italie peut jouer un rôle considérable dans les négociations pour la solution du conflit syrien.

Pour le moment, il n'y a aucune perspective de nos forces armées d'entrée dans une coalition internationale pour une nouvelle intervention en Syrie. Mais il est clair qu'un débat long et complexe s'ouvrira sur le « positionnement » de l'UE, qui sera suivi évidemment par notre pays.

Dans ce contexte, la protection des personnes constitue la base de la programmation de la réponse humanitaire de la coopération italienne. Depuis 2012, la coopération italienne a alloué près de 192 millions d'euros en réponse à la crise, tant en Syrie que dans les pays voisins (Liban, Jordanie, Irak et Turquie), conformément aux plans nationaux des différents gouvernements et avec ceux des Nations Unies. Ces ressources ont permis de réaliser plus de 190 initiatives dans la région.

Dans le pays dévasté par le conflit, l'Agence de Coopération italienne est intervenue avec 46 millions d'euros pour des interventions dans différentes régions du pays, aussi bien dans les zones contrôlées par le gouvernement que celles non contrôlées. Les projets, menés en collaboration avec les agences des Nations Unies, répondent aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur du pays, en termes de sécurité alimentaire, de protection, de protection de l'enfance, de soutien aux femmes à travers des activités génératrices de revenus et d'accès aux services primaires, y compris les services de santé, psychosociaux et éducatifs.

L'Italie, en tant que membre de l'Union Européenne, jouera donc un rôle important dans la sortie des conflits au Moyen-Orient pour la sauvegarde de la paix dans ces régions.

Plusieurs interventions sont envisagées et d'autres ont déjà été réalisées pour mettre fin à ces conflits qui durent depuis désormais plusieurs années.

De plus l'Italie envisage plusieurs solutions pour une paix durable et une coopération avec les pays du Moyen-Orient, en investissant dans la protection des personnes victimes de ces conflits.